



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Wallonie
sécurité routière
AWSR

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
ÉDITO	3
LES CHIFFRES CLÉS DE 2024	5
LES SERVICES AUX CITOYENS	7
L'Évaluation de l'Aptitude à la Conduite (DAC)	8
L'Accompagnement des Victimes de la Route (AVR)	11
La Formation à la sécurité routière	14
LES SERVICES SUPPORTS	17
Le Centre de connaissance	18
La Communication et la Sensibilisation aux citoyens	21
Le Soutien à la Politique criminelle	29
LE CONSEIL SUPÉRIEUR WALLON DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (CSWSR)	30

A man with a beard and short brown hair, wearing a light blue suit jacket over a light blue shirt, is sitting in the driver's seat of a dark-colored car. The car door is open, and he is leaning forward, resting his hands on his knees. He is smiling at the camera. The background shows green trees and a bright sky. A semi-transparent blue hexagonal shape is overlaid on the left side of the image, containing the word "ÉDITO" in white capital letters.

ÉDITO

ÉDITO



C'est avec beaucoup d'enthousiasme et une profonde détermination que je débute mon mandat en tant qu'Administratrice déléguée de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière. En ce début d'année, je tiens à saluer le travail accompli par l'ensemble des équipes de l'Agence au cours de ces derniers mois.

Pendant une période de transition, sous la gestion collective du Comité de direction et du Conseil d'administration, l'AWSR a non seulement poursuivi ses missions essentielles mais également, mené des projets d'envergure, posant les bases d'une transformation durable.

Parmi les temps forts de 2024, je souhaite souligner la réalisation d'un audit de fonctionnement interne dont les recommandations permettront d'optimiser nos pratiques pour les prochaines années. Un exercice qui a également été l'occasion de repenser l'ADN de l'Agence, clarifiant notre mission et affirmant nos valeurs, en cohérence avec les défis actuels de la sécurité routière.

L'année écoulée a également marqué la préparation d'un changement important : depuis le 1er janvier 2025, l'AWSR est devenue une ASBL de droit public, un pas important qui renforce l'existence de l'Agence et qui ouvre la voie à une organisation encore plus efficace et alignée sur les attentes des citoyens et du Gouvernement wallon.

Au-delà de ces évolutions structurelles, 2024 fût aussi une année de réalisations concrètes. Les nombreuses initiatives entreprises témoignent de l'engagement des équipes pour améliorer la sécurité sur nos routes et sensibiliser chaque wallon à son rôle indispensable dans ce défi collectif. Ces efforts, que je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent, sont le reflet d'une mobilisation sans faille.

Enfin, l'arrivée de François Desquesnes en juillet 2024, en tant que nouveau Ministre wallon de la sécurité routière, insufflé une énergie nouvelle et une ambition renforcée dans notre mission commune de rendre les routes wallonnes plus sûres.

Dans cette nouvelle perspective, l'année 2025 s'annonce tout aussi stimulante avec l'organisation des États généraux de la Sécurité routière en Wallonie, une étape cruciale pour fédérer tous les acteurs régionaux et locaux autour d'un plan d'action ambitieux. Ce projet, au cœur de notre mission, guidera nos efforts pour les années à venir.

Avec l'engagement déterminé du monde politique et de nos collaborateurs, la mobilisation active de nos partenaires, et l'implication essentielle des citoyens, je suis convaincue que nous pourrons relever les défis ambitieux de 2025. Ensemble, nous avons la possibilité d'inscrire la sécurité routière au cœur des priorités wallonnes et de faire en sorte que les routes soient plus sûres, pour tous.

Laetitia Delande

Administratrice déléguée



LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

La sécurité routière en Wallonie

168

tués (sur place) sur les routes wallonnes en 2024, soit près de 3% de moins qu'en 2023 (chiffres provisoires).

24%

des Wallons citent spontanément l'AWSR comme l'organisme en charge de la sécurité routière en Wallonie (12% en 2019).

La communication et la sensibilisation

Les actions de proximité

12.000

aides à la visibilité
offertes aux piétons
et cyclistes lors du
changement d'heure.

12.000

éthylotests
distribués aux
Wallons, lors des
festivals de l'été.

14.200

tests d'alcoolémie
(auto-évaluations) réalisés
via les bornes éthylotests
(mises à disposition depuis
mars).

150

nouveaux véhicules de police relaient des
messages de sécurité routière de AWSR.

La communication digitale



412.000

visiteurs sur les
sites web AWSR.

249

publications sur
les réseaux
sociaux.

135.441

interactions (tous réseaux
sociaux confondus).

Dans les médias



1

campagne diffusée
en TV.

5

campagnes
d'affichage
sur autoroute.

6

campagnes d'affichage
en réseau urbain.

523

retombées presse.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

Les services aux citoyens

L'éducation, la formation & la sensibilisation à la sécurité routière

213

formations & sessions de sensibilisation à la sécurité routière.

43.921

suivis de la formation requise pour l'apprentissage de la conduite en filière libre (le Rendez-vous pédagogique).

15.005

participations au Quiz du routier.

4.850

citoyens formés/sensibilisés.

267.081

participations au Quiz de la route (test de connaissance du Code de la route).

L'évaluation de l'aptitude à la conduite (DAC)

2.368

demandes d'évaluation d'aptitude à la conduite, 2.109 dossiers clôturés.

19

sessions de présentation du DAC auprès du secteur professionnel médical.

L'accompagnement des victimes (AVR)

885

victimes de la route et leurs proches accompagnés, soit **498** familles.

41

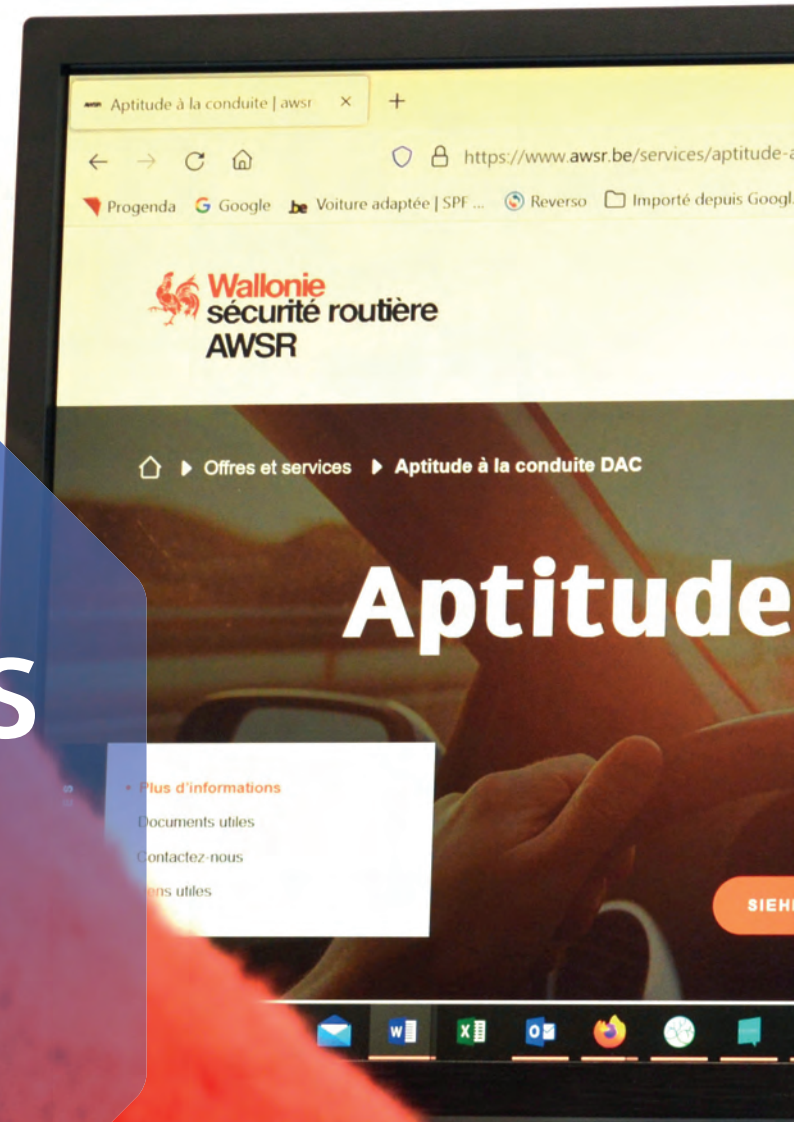
sessions de formation sur le vécu des victimes au sein du réseau professionnel concerné.

L'équipe AWSR

32

collaborateurs.

LES SERVICES AUX CITOYENS



L'ÉVALUATION DE L'APTITUDE À LA CONDUITE (DAC)

Le DAC permet aux citoyens wallons présentant une diminution fonctionnelle ou cognitive de conduire en toute sécurité, en adaptant si nécessaire leur poste de conduite ou les conditions d'usage de leur permis. Il veille ainsi à trouver le juste équilibre entre mobilité, autonomie et sécurité routière. Il offre également un soutien concret aux personnes en situation de handicap.

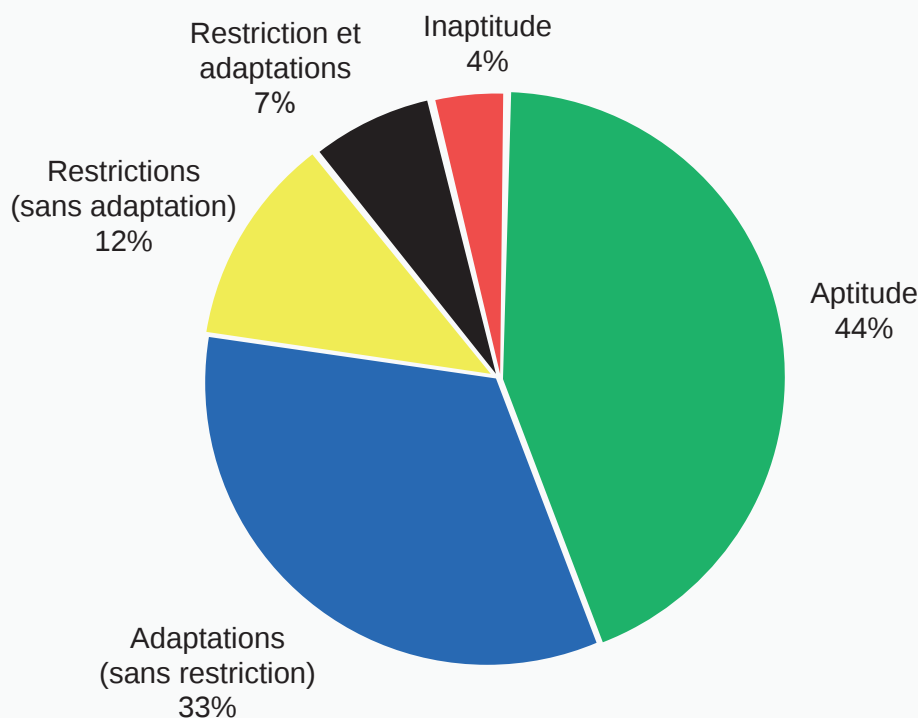
Onze collaborateurs (9,7 ETP) œuvrent quotidiennement à cette mission essentielle pour la sécurité routière. L'équipe est composée d'un directeur, de deux médecins, de quatre ergothérapeutes, d'un neuropsychologue, de deux secrétaires et d'un chargé de projets.

La sensibilisation du monde (para)médical est également un enjeu clé, afin que chaque médecin intègre le risque routier dans son diagnostic. Pour cela, la maîtrise de la législation relative aux normes médicales de conduite est primordiale.

Activité opérationnelle

Chiffres clés

- **2.368 demandes** d'évaluation, soit une augmentation de 11% par rapport à 2023 (2.127 demandes).
- **46%** des demandes sont des premières démarches d'évaluation et **49%** concernent des prolongations de la validité du permis de conduire pour des décisions du DAC limitées dans le temps. Le pourcentage restant correspond aux réévaluations (après inaptitude ou évolution de l'état de santé) ou à des demandes complémentaires pour un autre permis de conduire (A, BE...).
- **2.109 dossiers ont été clôturés en 2024**, ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à 2023 (1.931).
- **Le délai moyen** entre la réception d'un dossier et le premier rendez-vous au DAC pour une première demande d'évaluation est de **42 jours** (44 jours en 2023). **48%** des personnes ont eu leur **premier rendez-vous moins d'un mois** après la demande, ce qui représente une évolution positive par rapport à 2023 (+8%).
- **44% des candidats** ont été déclarés **aptés à la conduite en 2024** sans restriction ni adaptation. Seuls 4% des candidats ont été déclarés inaptés.



Notoriété

Actions de communication menées en 2024

Volet « secteur professionnel »

- Réseau professionnel : 19 présentations du service (rappel de la loi, existence du DAC, rôle du médecin et procédure DAC, distribution d'outils d'informations et de communication).
- Envoi d'un courrier d'information et de sensibilisation à 6.000 médecins généralistes et spécialistes wallons, ainsi qu'une newsletter à 7.456 adresses emails de médecins généralistes francophones.

Volet « citoyens »

- Affiche et flyers de sensibilisation au sein de cabinets médicaux et centres de revalidation.
- Campagne d'affichage dans les salles d'attente de 1.350 cabinets de médecine générale pendant 6 mois.
- Distribution d'outils de communication en vue d'une mise à disposition des citoyens (affiches et flyers) lors de séances de présentation du service.
- Informations sur les services du DAC dans la newsletter mensuelle de l'AWSR.

SOUS LA LOUPE
EN 2024

UN LIVRET DE RÉFÉRENCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

En 2024, le DAC a conçu un livret pratique destiné aux professionnels de la santé afin de les aider à évaluer l'aptitude à la conduite des patients présentant des troubles médicaux.

Certaines pathologies peuvent altérer la capacité à conduire en toute sécurité, exposant ainsi le conducteur et les autres usagers de la route à des risques accrus. Il est donc essentiel que les médecins disposent d'outils clairs et précis afin d'orienter leurs décisions. En Belgique, l'Annexe 6 de l'Arrêté royal du 23 mars 1998 définit les normes médicales encadrant l'aptitude à la conduite.

Pour rendre ces directives plus accessibles et opérationnelles, le DAC a élaboré un livret structuré sous forme de tableaux décisionnels. Cet outil permet aux médecins d'identifier rapidement les critères médicaux à prendre en compte selon la pathologie du patient, leur offrant ainsi un support efficace et directement applicable à leur pratique quotidienne.

S'inscrivant pleinement dans la mission du DAC, ce livret contribue à garantir une évaluation rigoureuse et objective de l'aptitude à conduire, renforçant ainsi la sécurité routière en Wallonie. Finalisé fin 2024, il fera l'objet d'une large communication auprès du secteur médical dès 2025.

INAUGURATION DU BODYCHECK : UNE AVANCÉE MAJEURE POUR L'ÉVALUATION DES MOTARDS EN SITUATION DE HANDICAP

En 2024, l'AWSR a franchi une étape clé dans l'évaluation de l'aptitude à la conduite en faisant l'acquisition du Bodycheck, un dispositif innovant spécialement conçu pour les motards en situation de handicap.

Grâce à cet outil, le DAC peut désormais évaluer la capacité des motards à manier leur deux-roues en toute sécurité, dans un environnement contrôlé. Cette première évaluation, réalisée sans nécessiter un test sur la route, permet d'identifier les ajustements éventuels nécessaires, et de garantir des conditions optimales pour les candidats.



Si le candidat démontre lors de ce test qu'il est capable de monter seul sur une moto, il sera alors convié à un second test sur le terrain d'une moto-école. L'AWSR collabore avec le secteur de la formation à la conduite afin de disposer de l'expertise d'un moniteur moto et de l'infrastructure nécessaire.

Avec l'introduction du Bodycheck, l'AWSR réaffirme son engagement en faveur d'une mobilité inclusive et sécurisée. Cette avancée renforce la prise en compte des besoins spécifiques des conducteurs en situation de handicap et marque un tournant pour la sécurité des motards en Wallonie.

De plus amples détails relatifs aux activités du DAC sont disponibles en *annexe 1*.

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE LA ROUTE (AVR)

Le service d'accompagnement des victimes (AVR) vient chaque jour en aide à des citoyens qui voient leur vie basculer après un accident de la route. L'équipe composée de 5 personnes (4,3 ETP) dont 1 directeur, 3 juristes et 1 psychologue veille à traiter chaque dossier avec une approche humaine et bienveillante, essentielle dans ce type de situation.

Chaque dossier entraîne diverses actions qui peuvent aller d'une simple information délivrée, à plusieurs dizaines de démarches réalisées. L'équipe s'adapte aux besoins de chaque personne concernée.

Forte de son expertise, l'équipe partage son expérience et ses connaissances afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes par tous les professionnels amenés à les rencontrer. Son objectif : réduire le risque de victimisation secondaire et favoriser une prise en charge respectueuse et adaptée.

Ligne Infovictimes

Quelques chiffres

- En 2024 : intervention **auprès de 498 familles touchées par un accident de la route** ayant entraîné des dommages corporels, dont 334 pour lesquelles le dossier a été ouvert au cours de l'année. Ces 498 familles concernent en réalité 885 victimes et leurs proches, ayant bénéficié ou qui bénéficient toujours de l'aide de l'AWSR.
- Sur les 334 nouveaux dossiers, 55 concernent des **accidents mortels** et 279 des accidents avec blessés. 129 dossiers ont été ouverts dans le mois suivant l'accident, soit 43%.
- **Un dossier** donne lieu à une moyenne de **9 démarches** réalisées par l'équipe. La ligne Infovictimes enregistre en moyenne **513 appels** entrant et sortant mensuels et plusieurs centaines d'échanges par mail.

Accès à l'information pour les citoyens et notoriété

- Promotion ponctuelle du service dans la **newsletter mensuelle de l'AWSR**.
- **Divers posts sur les réseaux sociaux** : en novembre à l'occasion de la journée mondiale du souvenir des victimes de la route et à d'autres moments clés durant l'année.
- **Collaboration** du service AVR avec le département Communication **dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Réfléchissez avant de poster »**.
- **Campagnes SEA** menées mensuellement afin d'aiguiller les internautes concernés par un accident de la route à la recherche d'informations, vers la rubrique AVR du site internet de l'AWSR.
- **Interventions** diverses via la presse.
- Distribution d'**outils de communication** (affiches et flyers) lors de séances de présentation du service (services de police, gestionnaire de sinistres...).
- **Sensibilisation des personnes non concernées** sur les conséquences, notamment financières, d'un accident ainsi que les moyens de s'en prémunir au travers d'informations et conseils concernant les assurances (site internet, newsletter).

Collaboration et sensibilisation du secteur professionnel

- **Formations** dispensées aux professionnels qui interviennent auprès des victimes
 - 19 sessions : « L'assureur et la victime : comment favoriser la communication ? »
 - 12 sessions : « Les assurances et la réparation du dommage »
 - 9 sessions : « L'accident de la route en tant qu'événement traumatique »
 - 1 session : « La victime de la route dans le processus judiciaire : confrontation de deux réalités au travers d'un témoignage ».
- **Après-midi d'étude « le nouveau tableau indicatif 2024 »**
Voir détails dans la rubrique « Sous la loupe » ci-dessous



**SOUS LA LOUPE
EN 2024**

CONTRIBUTION À LA RÉVISION DU TABLEAU INDICATIF DES DOMMAGES

Dans le cadre de l'amélioration du processus d'indemnisation des victimes de la route, le service d'accompagnement des victimes a joué un rôle dans la révision du tableau indicatif des dommages. Cette collaboration a permis de mettre en lumière les réalités vécues par les victimes et leurs proches, en intégrant une approche plus humaine et adaptée aux spécificités de chacun.

Grâce à son expertise, le service a recueilli et analysé de nombreux témoignages illustrant les difficultés rencontrées lors du processus d'indemnisation, en particulier en ce qui concerne la prise en compte des dommages psychologiques et la victimisation secondaire. Ces analyses ont abouti à des recommandations essentielles visant à mieux refléter la souffrance des victimes dans l'évaluation des préjudices. La plupart de ces réflexions ont été intégrées dans la nouvelle version du tableau, marquant ainsi une avancée significative.

Parmi ces évolutions, on retrouve notamment :

- **L'inclusion des frais psychologiques**, reconnaissant l'impact émotionnel des accidents sur les victimes et leurs proches ;
- **Une prise en charge des dommages par répercussion moins restrictive ;**
- **Une demande de motivation supplémentaire du rapport d'expertise.**

L'équipe a également activement participé aux sessions de sensibilisation destinées aux professionnels appelés à utiliser le tableau indicatif.

Cette contribution a permis d'apporter à la révision du tableau indicatif, une perspective pragmatique et ancrée dans l'expérience des victimes. L'objectif est d'assurer une meilleure reconnaissance des préjudices physiques et moraux tout en rendant le processus d'indemnisation plus accessible.

À travers cette action, l'AWSR réaffirme son engagement en faveur d'une prise en charge plus équitable des droits des victimes de la route et poursuit son travail en faveur d'une justice plus attentive à leur réalité.



SENSIBILISATION DES GESTIONNAIRES DE SINISTRES À LA RÉALITÉ DES VICTIMES

En 2024, le service a conçu et dispensé une formation à destination des gestionnaires de sinistres des compagnies d'assurances, en collaboration avec Assuralia. Cette initiative vise à leur permettre de mieux comprendre le vécu des victimes d'accidents de la route et d'ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

À travers un programme structuré, les participants ont été invités à « briser le quatrième mur » qui sépare souvent les victimes des acteurs de leur prise en charge. La formation met en lumière les défis émotionnels auxquels les victimes font face et souligne le rôle central des gestionnaires de sinistres dans leur parcours. En adoptant des outils concrets – empathie, écoute active, reformulation et prise en compte des émotions – ces derniers peuvent devenir des acteurs positifs dans le parcours de la victime après l'accident de la route.

Des témoignages et des conseils pratiques viennent illustrer cette approche, offrant aux gestionnaires des clés pour favoriser une relation plus humaine et bienveillante. L'objectif final est de limiter la victimisation secondaire et d'améliorer l'expérience des victimes tout au long de leurs démarches d'indemnisation.

Par cette formation, le service AVR contribue à une évolution des pratiques au sein du secteur assurantiel, en plaçant l'humain au cœur du processus d'indemnisation. 19 sessions ont été dispensées par le service en 2024.

De plus amples détails relatifs aux activités d'Accompagnement des Victimes de la Route sont disponibles en annexe 2.

LA FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



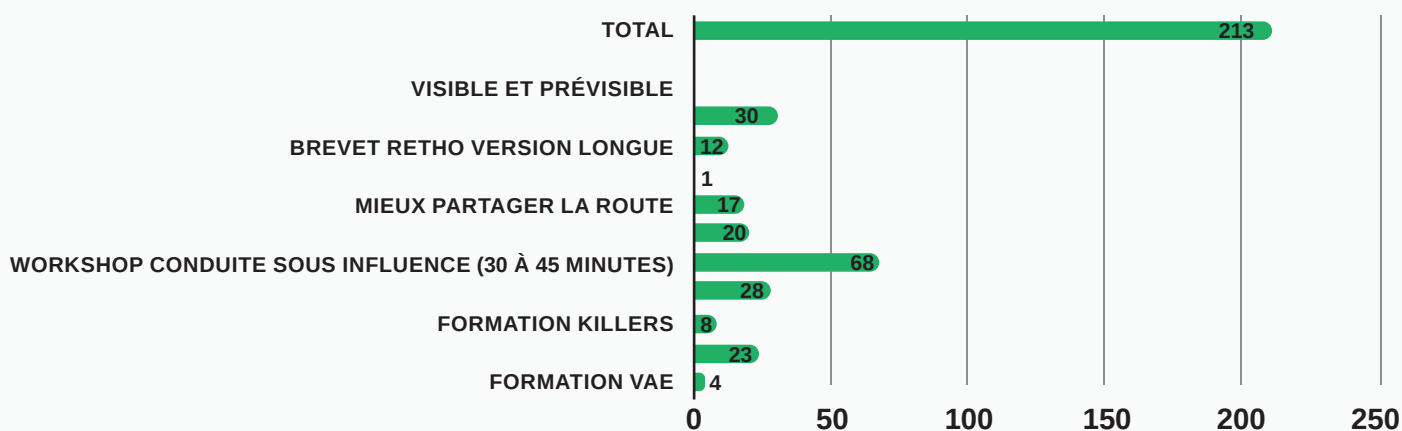
La conscientisation du grand public et des professionnels de la route est indispensable pour faire évoluer les comportements vers des routes plus sûres, pour tous. Outre les campagnes de sensibilisation, l'AWSR va à leur rencontre dans le cadre de formations à la sécurité routière.

Les thèmes abordés portent sur le partage de la route, la conduite sous influence, la sensibilisation à la mobilité douce et aux évolutions du Code de la route. Un travail de réflexion est également mené avec les élèves de rhétorique afin de les sensibiliser aux enjeux de la cohabitation routière.

En 2024, l'équipe formation a dispensé pas moins de **213 formations et sessions de sensibilisation** pour un total de **4.850 personnes touchées**.

Bilan en chiffres

Répartition des formations par thèmes en 2024



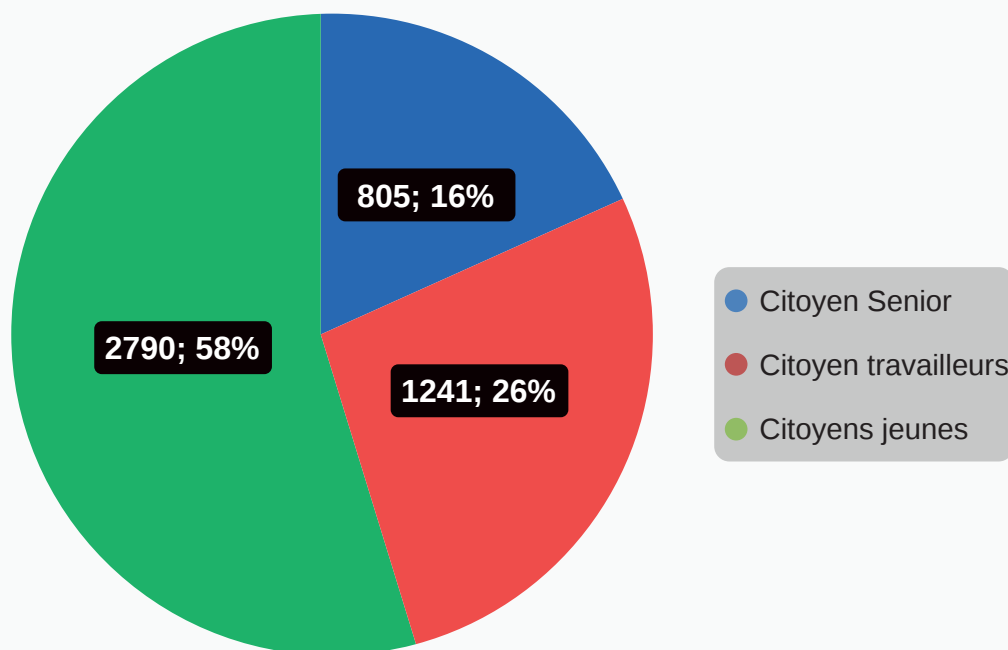
L'année 2024 a marqué la concrétisation de la formation *Pass Conduite Responsable*, lancée dans le cadre d'un projet pilote en début d'année. Destinée aux jeunes, cette initiative vise à les sensibiliser à leur vulnérabilité en tant qu'usagers et futurs conducteurs. Les causes des accidents sont multiples : manque d'expérience et de connaissance, vitesse inadaptée, distraction ou encore conduite sous l'influence d'alcool ou de drogues. Loin de se limiter à un simple transfert d'informations, cette formation privilégie la participation active, le dialogue, ainsi que le partage d'expériences et de vécus.

Parallèlement, les workshops sur la conduite sous influence et l'usage de la trottinette ont rencontré un large public, tant auprès des jeunes que dans le milieu professionnel.

Les formations Seniors, toujours sur la route et Mieux partager la route comptent parmi les plus sollicitées en 2024. Viennent ensuite les formations abordant les principaux facteurs d'accidentalité, regroupés sous l'appellation des *killers* : distraction, vitesse, conduite sous influence et fatigue. Ces thématiques ont été déclinées pour des publics variés, allant des jeunes en insertion socio-professionnelle aux travailleurs.

Enfin, la sensibilisation auprès des élèves de rhétorique a connu un vif succès cette année, grâce à la collaboration étroite avec les CEP. Plusieurs événements phares ont rythmé le calendrier : *Label Fête* à Namur, le *Salon de la Sécurité* à Gembloux, ainsi que des actions à Andenne et Ciney.

Les publics touchés



Les jeunes constituent un peu plus de la moitié du public sensibilisé cette année. Grâce à la nouvelle formation *Pass Rhéto Conduite Responsable* et à des partenariats solides avec la police et les établissements scolaires, nous avons pu atteindre efficacement cette cible.

La formation *Pass Rhéto Conduite Responsable* a touché 925 jeunes répartis sur l'ensemble de la Wallonie, avec une forte participation dans la région du Hainaut.

L'événement *Label Fête* a permis de sensibiliser 505 jeunes namurois aux risques de la conduite sous influence.

Le *Salon de la Sécurité Routière* de Gembloux a, quant à lui, offert l'occasion de sensibiliser près de 300 jeunes autour des thèmes de la distraction et de l'usage de la trottinette.

Les *Sécurités Day*, organisés dans les écoles des régions de Ciney et Andenne, ont permis de toucher 730 jeunes sur les dangers liés à la conduite sous influence.

Enfin, dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la distraction, 28 ateliers ont été animés sur une période de quatre jours, touchant plus de 400 employés de la société Galère, implantée en province de Liège.



SOUS LA LOUPE
EN 2024

NOUVELLE ÉQUIPE DE FORMATEURS – NOUVELLE APPROCHE



Depuis juillet et septembre 2024, une nouvelle équipe formation a rejoint l'Agence.

Nicolas, enseignant, et Marie-Claire, psychologue, ont rapidement pris leurs marques. Non seulement ils ont assimilé le contenu nécessaire, mais ils ont aussi mis à profit leur créativité et leurs expertises pour proposer des formations qualitatives, adaptées aux besoins des participants.

Leur mission : Former les citoyens aux comportements et attitudes favorisant la sécurité routière.

L'approche vise à transmettre des connaissances essentielles sur les comportements positifs à adopter pour un meilleur partage de la route et une sécurité renforcée. Pour y parvenir, chaque participant est activement impliqué tout au long des sessions.

En 2024, le contenu pédagogique a été repensé et dynamisé en intégrant les principes de la pédagogie active : une méthodologie ludique, interactive et surtout participative basée sur l'expérience et le vécu des participants.

L'ambition est claire : offrir une expérience d'apprentissage qui dépasse la simple transmission de règles et de comportements à adopter sur la route. Les modules sont conçus pour être **dynamiques et engageants**. Les participants

deviennent acteurs de leur apprentissage, à travers des quiz interactifs, des discussions, des recherches personnelles et du travail thématique présenté par les participants eux-mêmes. Chaque session est un moment d'échange où les participants, qu'ils soient professionnels ou particuliers, peuvent partager leurs expériences, poser des questions et surtout, expérimenter les bons réflexes, comportements et attitudes à adopter dans leur vie quotidienne. Le but est d'encourager une prise de conscience collective des enjeux de la sécurité routière, tout en rendant l'apprentissage aussi agréable qu'efficace.

Cette approche favorise l'engagement, stimule la réflexion et ancre les bonnes pratiques de façon plus durable.



A photograph of a business meeting. Several people's hands are visible, pointing at documents and charts on a table. The documents contain various data visualizations, including bar charts, line graphs, and donut charts. One document is titled "Marketing campaign statistics". A blue pen is resting on one of the documents. In the foreground, there is a white coffee cup with a blue lid. The background is slightly blurred, showing more of the meeting environment.

LES SERVICES SUPPORTS

LE CENTRE DE CONNAISSANCE

En permettant de mieux cerner les causes de l'insécurité routière et les comportements des usagers de la route, et en mettant à disposition des collaborateurs et partenaires, des connaissances qui leur sont utiles et nécessaires, le Centre de connaissance joue un rôle clé pour amorcer les évolutions de produits et de services ainsi que des communications, en adéquation avec les enjeux et préoccupations du moment. L'équipe se compose de 4 personnes (3,7 ETP).

Projets menés en 2024

Gestion des sources de données

Connaissance des comportements à risque et de leurs conséquences

Connaissance des éléments ayant un impact sur la sécurité routière

- **Localisation des accidents corporels de la route** : la géolocalisation des accidents enregistrés par les services de police a été affinée afin d'accroître la qualité des données diffusées. La carte interactive des accidents a été mise à jour.
- **Suivi des indicateurs de comportement et d'attitudes et du « partage de la route »** avec un regard porté cette année sur la cohabitation entre les cyclistes et les autres usagers.
- Mise à jour des **26 fiches synthétiques**.
- Réalisation trimestrielle et publication semestrielle du **Tableau de bord de l'Accidentalité**.
- Mise en place et diffusion en interne **de la veille sur « la mobilité »**, et en externe (auprès des partenaires) **de la veille sur « la sécurité routière »** (publication mensuelle).
- **Positionnements** : Mise en place d'un groupe de réflexion interne sur les grands enjeux de sécurité routière afin de créer des « positionnements » propres à l'AWSR.
- Une analyse des **indicateurs de gestion** est réalisée trimestriellement.

Évaluation des actions (de conscientisation)

Diffusion et partage des connaissances

- **Post-tests de 2 campagnes de sensibilisation en 2023** : (« *Ralentir c'est voir venir* » et « *Vous avez le pouvoir de dire non !* »).
- **Prétests des campagnes de sensibilisation** : dans le cadre de l'élaboration des campagnes de sensibilisation, des questions se posent ponctuellement concernant la compréhension d'un visuel ou d'un slogan. Afin d'y répondre, un panel d'usagers a été mis en place. Un court questionnaire peut être adressé à cet échantillon de Wallons dans un laps de temps très réduit afin de fournir une réponse rapide aux besoins du département Communication et sensibilisation. 3 pré-tests ont été organisés en 2024.
- **Évaluation du projet « Brevet Rhéto »** : évaluation d'un projet du département Formation émanant des 10 mesures de la Ministre Valérie De Bue : la mise en place d'une journée de sensibilisation pour les étudiants de 6e année secondaire. L'évaluation de ce projet a été préparée en 2023 et s'est poursuivie sur 4 volets en 2024 : évaluation des acquis des élèves, évaluation de l'organisation par le corps enseignant, évaluation du format de la formation par les élèves, et auto-évaluation en continu par les formateurs.
- **187 demandes d'informations traitées en 2024 correspondant à 29 jours de travail**. 47% des demandes provenaient de partenaires externes.
- Réalisation des 5e et 6e sondages « **Melting pot** ». Objectif : interroger 1.000 Wallons représentatifs de la population pour recueillir leur avis sur une série de questions diverses concernant la sécurité routière au quotidien. Les données recueillies sont utilisées pour les campagnes de sensibilisation et communications vers la presse.
- Co-organisation des Journées francophones de la sécurité routière : en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel en France et l'Université de Sherbrooke au Canada, l'AWSR organise tous les 2 ans une conférence francophone sur le thème de la sécurité routière. En 2024, celle-ci a eu lieu à Paris les 16 et 17 octobre sur le thème « Sécurité routière et mobilités : perspectives et enjeux contemporains ». Les services AVR et DAC ont été présentés lors de ces journées.

SOUS LA LOUPE
EN 2024

UNE ÉTUDE INÉDITE SUR LES CYCLISTES WALLONS

Pour la première fois, l'AWSR a lancé une vaste étude consacrée aux cyclistes wallons. L'objectif est double : mieux comprendre leur profil et identifier les facteurs d'accidents les impliquant en Wallonie.

Ce travail a débuté en 2024 avec la diffusion d'un questionnaire en ligne largement relayé via le web, les réseaux sociaux et les associations cyclistes. Grâce à cette mobilisation, près de 5.000 cyclistes ont répondu et 900 témoignages d'accidents ont pu être recueillis.

L'équipe du Centre de connaissances est désormais à pied d'œuvre pour analyser l'ensemble de ces données. Les résultats seront publiés au premier semestre 2025 et viendront alimenter les actions de prévention et d'amélioration de la sécurité des cyclistes en Wallonie.



LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION AUX CITOYENS

À travers son département « Communication/Sensibilisation », l'AWSR conscientise, responsabilise, accompagne et conseille tout usager de la route en favorisant un respect et une compréhension mutuels, avec pour seul objectif : initier un changement de comportement durable, pour des routes plus sûres.

Dans cet esprit, différentes actions et campagnes de communication sont développées autour des grandes causes d'insécurité routière d'une part (killers), mais également autour des sujets qui impactent la vie des usagers, au quotidien.

Le département Communication/Sensibilisation agit également en tant qu'expert en ses matières. Il répond aux besoins de communication ou de promotion des autres départements de l'AWSR, contribuant ainsi à faire connaître l'ensemble des activités de l'Agence, notamment les services tournés vers les citoyens, sous une même identité, celle de l'AWSR.

LES CAMPAGNES ET ACTIONS CIBLÉES DE SENSIBILISATION

Le détail complet des campagnes 2024 (visuels, thèmes, objectifs, média, visuels) figure en *annexe 3*.

2024	Autoroute	Digital	Urbain/DOOH	Radio/TV	Autres
Janvier	BOB	X	X	X	BOB/Week-end sans alcool
Février	X	X	X	X	X
Mars	Distraction	Distraction	X	X	Semaine de la courtoisie au volant
Avril	X	Vélo : distance de sécurité + bonnes pratiques	Vélo : distance de sécurité + bonnes pratiques	X	X
Mai/Mi-juin	Vitesse	Vitesse	Vitesse	Vitesse	Lancement plateforme de mise à disposition de matériel
Juin	Alcool	Alcool	Alcool	Alcool	X

2024	Autoroute	Digital	Urbain/DOOH	Radio/TV	Autres
Juillet - août	Alcool jusqu'au 14/7	Alcool jusqu'au 14/7 Départ en vacances Somnolence	Somnolence	X	X
Fin août - septembre	X	Rentrée des classes à vélo Quiz de la route jusqu'au 16/10	Rentrée des classes à vélo	X	Stripping distance de sécurité vélo
Octobre	Échange TEC	Visibilité	X	X	Visibilité - distribution de kits
Novembre	X	Visibilité Victimisation secondaire	X	X	X
Décembre	Alcool	Alcool	Alcool	Alcool	Alcool - distribution d'éthylotests jetables

LA COMMUNICATION DIGITALE

Site internet

Chiffres clés

- Au total, **412.000 visiteurs** se sont rendus sur l'ensemble des sites web de l'AWSR en 2024, soit une progression de près de 12% par rapport à 2023.
- 190.000 personnes ont visité le site www.awsr.be
 - 117.000 personnes ont visité le site www.rendezvouspedagogique.awsr.be
 - 95.000 personnes ont visité le site www.quizdelaroute.be
 - 10.000 personnes ont visité le site www.quizduroutier.be



Des campagnes de SEA (publicité sur les moteurs de recherche afin de générer du trafic sur un site web) sont menées mensuellement, tant pour promouvoir les services internes de l'AWSR que pour aiguiller les internautes vers le site internet afin d'y trouver les réponses à leurs questions sur les thèmes de sécurité routière.

Depuis mi-septembre 2024, la gestion de ces campagnes a été confiée à un prestataire externe afin d'améliorer leur efficacité et de générer du trafic plus qualitatif sur le site awsr.be.

En 2024, les campagnes SEA ont amené sur le site web AWSR 37.000 sessions pour un total de 30.000 nouveaux utilisateurs. (Source : Google Analytics)

Réseaux Sociaux

Élément clé de la stratégie de sensibilisation, l'activation des réseaux sociaux AWSR se fait plusieurs fois par semaine, en dehors de période de campagnes thématiques qui elles font l'objet d'une déclinaison digitale particulière.

L'AWSR est présente et active sur Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et YouTube. Toutes plateformes confondues, 250 publications ont été réalisées au total au cours de l'année. **Les détails relatifs à l'activité sur les réseaux sociaux en 2024 se trouvent en annexe 3.**

LES ÉMISSIONS « CONTACTS »

En 2024, la diffusion des émissions Contacts s'est poursuivie chaque semaine. Depuis 2022, les contenus sont traités à travers 3 formats : les émissions « Vis ma vie » qui suivent un usager particulier dans ses déplacements quotidiens, les émissions « Panel de la route » dans lesquelles des citoyens livrent leurs réactions par rapport à des situations rencontrées dans la circulation, complétées par les interventions d'experts, et enfin, les émissions « Contacts vous répond » dans lesquelles des experts répondent aux questions posées par des citoyens concernant le Code de la route, la sécurité routière et la mobilité.

Les contenus sont toujours traités du point de vue de l'usager de la route et ponctués de conseils pratiques aisé à mettre en œuvre au quotidien, pour plus de sécurité sur les routes.

40 nouveaux numéros (et 12 rediffusions) ont été diffusés sur la RTBF au cours de l'année et relayés sur le site internet et les réseaux sociaux de l'AWSR. Toutes les émissions sont disponibles sur le site de l'AWSR (<https://www.awsr.be/archives/videos/>).

LES RELATIONS PUBLIQUES ET PRESSE

Autre pilier de la stratégie, la présence de l'AWSR dans les médias permet de toucher les citoyens dans leur quotidien, concernant des préoccupations qui sont les leurs à des moments bien spécifiques de l'année.

En 2024, les contacts presse ont été poursuivis et renforcés, en synergie avec l'ensemble des départements de l'AWSR, afin de maximiser la présence de l'AWSR, de ses activités et de la sécurité routière « au quotidien » dans les médias. 23 communiqués de presse ont ainsi été envoyés.

Cette présence médiatique s'est matérialisée dans la presse en ligne et écrite, ainsi qu'au travers de 115 interviews et reportages TV et radio. Au total, on dénombre 523 retombées presse AWSR en 2024 soit, 58 de plus qu'en 2023.

La présence de l'AWSR dans les médias renforce l'image et la notoriété de l'Agence en tant que conseiller en matière de sécurité routière, afin de stimuler au changement de comportement.

"Alcool au volant, vous avez le pouvoir de dire non" : à l'approche de Noël et du Nouvel An, l'AWSR lance une nouvelle campagne de sensibilisation

Lors des fêtes de fin d'année, le nombre de collisions liées à l'alcool augmente. Alors qu'en moyenne 1 accident entraînant des victimes sur 7 est lié à l'alcool en Wallonie (15 %), cette proportion est beaucoup plus élevée à Noël et au Nouvel An.



MOBILINFO Chantiers

Victimes de la route et victimes des réseaux : avant de poster, réfléchissez



L'invitée: Belinda Demattia, porte-parole de l'Agence wallonne pour la sécurité routière



La question du jour : quelles sont les idées reçues à propos de la ceinture de sécurité ?



SOUS LA LOUPE EN 2024

NOUVELLE PLATEFORME DE LOCATION DE MATÉRIEL

Pour faciliter l'accès aux outils de sensibilisation de l'AWSR, une plateforme en ligne a été développée et est désormais accessible via le site internet de l'Agence.

Grâce à ce nouvel outil, les utilisateurs peuvent emprunter du matériel en toute simplicité en remplissant un formulaire en ligne.

Le matériel disponible comprend :

- Des bornes éthylotests
- Des éthylomètres
- Des lunettes de simulation
- Un parcours pédagogique

Des éthylotests jetables sont également proposés à la vente, à prix coûtant.

En plus de la location, la plateforme permet de télécharger ou commander facilement les dépliants et brochures de l'AWSR.

À noter : le matériel proposé à la location est exclusivement réservé aux événements ouverts au public ainsi qu'aux événements d'entreprises situées en région wallonne.

LE QUIZ DE LA ROUTE LANCÉ PENDANT LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ



Pour la première fois, le Quiz de la Route a été lancé à l'occasion de la Semaine de la mobilité, dès le 16 septembre. La campagne de promotion a été soutenue par Jérôme de Warzée, humoriste et animateur à la RTBF et également ancien moniteur d'auto-école, en tant qu'ambassadeur.

Cette campagne, réalisée en collaboration avec le VSV et AXA, a été largement diffusée via différents canaux :



- **Réseaux sociaux** à travers une campagne payante
- **Médias AWSR** : site web et newsletter
- **Radio** : diffusion pendant une semaine dans l'émission *Réveil de Tipik*
- **Journal L'Avenir** : articles en ligne, bannières publicitaires et newsletter
- **Presse** : relais par plusieurs médias suite à l'envoi d'un communiqué de presse
- **Partenaires divers** : Touring, Cambio, etc.

La campagne a rencontré un succès exceptionnel par rapport aux éditions précédentes :

- 267.081 Quiz complétés
- 112.230 participants au total
- 203 entreprises inscrites 9.387 travailleurs participants

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR LES VICTIMES



En novembre, l'AWSR a lancé une vidéo de sensibilisation sur les réseaux sociaux pour attirer l'attention du grand public sur un phénomène préoccupant : la diffusion d'images ou d'informations concernant des accidents. Ces contenus, partagés quasi instantanément sur les réseaux sociaux, souvent avant l'intervention des services compétents, informent brutalement les proches du drame.

Sans l'accompagnement de professionnels, cette annonce engendre une souffrance émotionnelle supplémentaire chez ceux dont un proche est décédé ou blessé. Ce phénomène est connu sous le nom de **victimisation secondaire**. Cette initiative, inspirée par les retours des professionnels de terrain, a été réalisée en collaboration avec le service d'accompagnement des victimes de la route de l'AWSR.

PROMOTION DES SERVICES AUX CITOYENS

En 2024, le département Communication/Sensibilisation a poursuivi et renforcé les différentes activités de promotion des services aux citoyens.

Accompagnement des Victimes de la Route – AVR

- Mise à jour des outils de promotion
- Articles dans les newsletters mensuelles de l'AWSR
- Campagne permanente SEA
- Promotion du service via la campagne de sensibilisation « Avant de poster, réfléchissez »



Département d'Aptitude à la Conduite - DAC

- Mise à jour des outils de promotion
- Articles dans les newsletters mensuelles de l'AWSR
- Campagne de janvier à juin dans 1.350 cabinets médicaux wallons (4.500 médecins généralistes) : Affiche + flyers pour les patients
- Envoi d'un courrier d'information et de sensibilisation à 6.000 médecins généralistes et spécialistes wallons. Ainsi qu'une newsletter à près de 7.500 adresses emails de médecins généralistes francophones.



Votre patient présente un trouble fonctionnel ? Orientez-le vers le DAC.

En cas de doute sur l'aptitude à conduire de votre patient et/ou si celui-ci présente un trouble fonctionnel (locomoteur, cognitif ou sensoriel), orientez votre patient vers le DAC – Département d'Aptitude à la Conduite, le centre agréé en Wallonie, rattaché à l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR).

L'équipe pluridisciplinaire (médecins, neuropsychologues, ergothérapeutes) réalisera tous les tests nécessaires, y compris un test de conduite en situation réelle. Le DAC prescrit le cas échéant des adaptations à apporter au poste de conduite et/ou des conditions d'usage au permis de conduire. Des solutions existent, parlez-en à votre patient.

Vous avez des questions concernant les normes légales ?

Notre brochure vous apporte les réponses.

Le DAC met à votre disposition une brochure qui présente les éléments clés de l'évaluation de l'aptitude à la conduite, en vous offrant une lecture simplifiée de la loi à travers des tableaux décisionnels. En consultant ces tableaux en lien avec la pathologie de votre patient, vous obtiendrez des informations concrètes sur votre marge de décision et les critères à prendre en compte.



Téléchargez-la dès maintenant ou commandez un exemplaire.

Département Formation

- Campagne permanente SEA
- Articles dans les newsletters mensuelles de l'AWSR
- Publireportage dans le business guide de juin 2024



Soutien à des tiers

En 2024, le département Communication/Sensibilisation a également répondu (via ses adresses mail : info@awsr.be et comm@awsr.be) aux 164 demandes de différents organismes, majoritairement des zones de police, des villes/communes, des associations et des entreprises.

Par qui	Nombre de demandes	Nombre de goodies/éthylomètres	Nombre de dépliant	Bornes éthylotests	Matériel de sensibilisation
Zone de police	31	2.660	11.990	2	6
Ville/commune	50	2.145	7.810	21	/
Association	27	1.665	2.880	1	4
Entreprise	27	1.200	/	14	6
école	8	355	80	/	3
Privé	7	184	150	1	/
Sport	14	/	/	14	/
Total	164	8.209	22.910	53	19

LE SOUTIEN À LA POLITIQUE CRIMINELLE

À travers son département de Soutien à la Politique criminelle, l'AWSR est en interaction avec les acteurs clés de la sécurité routière et veille à tenir compte des évolutions réglementaires, des priorités politiques et des pratiques professionnelles de la chaîne pénale du contentieux roulage.

Un nouveau conseiller en politique criminelle a pris ses fonctions au début du mois de mars 2024.

Sa première mission a été de reprendre contact avec les différents acteurs de la chaîne pénale (police et justice principalement), ainsi qu'avec les parties prenantes de la politique criminelle (SPW, Cabinet, officiers de liaisons auprès des Gouverneurs de provinces).

La Police locale fait l'objet d'une attention spécifique, en tant qu'acteur de proximité essentiel en matière de sécurité routière. Dans ce cadre, le conseiller a entamé la réactivation du Réseau Wallon de Référents Circulation (RWRC) avec l'organisation d'une séance plénière le 14 octobre 2024.

Des visites de terrain ont également été menées dans les services « circulation et sécurité routière » de plusieurs zones de Police locale et des antennes de la Police fédérale.

Les premières conclusions issues de ces différentes rencontres sont (provisoirement) les suivantes :

- Les référents circulation expriment un besoin de soutien opérationnel.
- Les Chefs de corps se montrent disponibles pour des réflexions plus stratégiques.

Ces enseignements permettront de valoriser l'expérience et l'expertise des services de police afin d'alimenter les États Généraux de la Sécurité Routière, qui se dérouleront tout au long de l'année 2025.

Organes de concertation et collaborations

Comité de police	Pas de réunion
Sub-réseau « Circulation routière »	3 réunions
Projet « Slow Down »	1 réunion
Comité de pilotage de Crossborder (CBE)	2 réunions
Commission fédérale pour la Sécurité routière	2 réunions
Groupe de travail « Radars »	4 réunions
Réunion annuelle de concertation « Radar »	2 réunions
Plan Interfédéral Sécurité routière (All For Zero)	1 réunion
RWRC	1 réunion
Visites dans les Zones de police	9 visites
Visites antennes WPR	2 visites
ETSC	1 réunion

**LE CONSEIL
SUPÉRIEUR
WALLON DE
LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE
(CSWSR)**

Le CSWSR n'a pas été sollicité en 2024.

L'année 2025 s'annonce en revanche assez chargée avec la préparation et l'organisation des Etats généraux de la Sécurité routière en Wallonie.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



AGENCE WALLONNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ASBL

Chaussée de Liège, 654C | B-5100 Jambes - T. +32 (0)81 821 300 - TVA BE 0539.960.891

RPM Liège (div. Namur) | BE45 0017 1714 1789

info@awsr.be - www.awsr.be